

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01279

Numéro SIREN : 511 717 548

Nom ou dénomination : 1 BLOW SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2019 sous le numéro de dépôt 1303

EFICO

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

21 JAN. 2019

1303

S.A.S. 1 BLOW SERVICES

*23, chemin de Gérocourt
Z.A. des 4 Vents
95650 Boissy l'Aillerie*

*S.A.S. AU CAPITAL DE 7 000 €
R.C.S. : PONTOISE 511 717 548*

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

EFICO - Siège : 13, rue des Fermiers - 75017 PARIS

S.A. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 1 426 000 € - R.C.S. Paris 531 454 254

Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France

N° d'identification intracommunautaire FR 61531454254

Mail : contact@efico-france.fr - Tél. : +33 (0)1 30 72 52 00 - Fax : +33 (0)1 30 72 52 59 - <http://www.efico-france.fr>

S.A.S. 1 BLOW SERVICES

23, chemin de Gérocourt

Z.A. des 4 Vents

95650 Boissy l'Aillierie

S.A.S. au capital de 7 000 €

R.C.S. : Pontoise 511 717 548

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2018

S.A.S. 1 BLOW SERVICES

23, chemin de Gérocourt

Z.A. des 4 Vents

95650 Boissy l'Aillerie

S.A.S. au capital de 7 000 €

R.C.S. : Pontoise 511 717 548

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2018

Aux associés de la Société 1 Blow Services,

OPINION AVEC RESERVE

En exécution de la mission que vous nous avez confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **S.A.S. 1 BLOW SERVICES** relatif à l'exercice clos le **31 mars 2018** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

Valorisation des en-cours :

Dans notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017, nous avons formulé une réserve sur la valorisation des en-cours qui n'avait pas pu nous être justifiée.

Lors de notre audit des comptes clos au 31 mars 2018, nous n'avons obtenu aucun élément de valorisation détaillé de ces en-cours. Nous avons constaté uniquement, lors de l'inventaire physique, l'existence de machines en cours de conception et montage.

Nous n'avons donc pas pu nous assurer de la correcte valorisation des machines en-cours au 31 mars 2018.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Créances clients et comptes rattachés :

Au 31 mars 2018, les créances clients et comptes rattachés sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 1 608 milliers d'euros soit 51 % du total de l'actif.

Comme indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation, de suivi et de provision pour dépréciation de ces créances par la société.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- effectuer des demandes de confirmation de soldes auprès de certains clients de la société, sélectionnés par prélèvements intuitifs, à analyser les réponses en rapprochant le solde transmis du solde des comptes auxiliaires de la société et à mettre en place une procédure alternative, à défaut de réponse ou en cas de réponse insatisfaisante, consistant en les travaux ci-après ;

- analyser l'antériorité des créances clients ainsi que le grand livre auxiliaire de l'exercice suivant afin d'isoler les créances clients anciennes et non apurées sur l'exercice suivant ;
- suivre les créances douteuses et provisions afférentes et les rapprocher des créances anciennes précédemment identifiées ;
- contrôler la cohérence des informations fournies dans le tableau des échéances de paiement du rapport de gestion avec les données issues de la comptabilité ;
- vérifier les modalités de césure des exercices en rapprochant les factures de ventes des bons de livraison, pour la fin de l'exercice en cours et le début de l'exercice suivant, et en contrôlant la présence de ces factures en factures à établir ou produits constatés d'avance le cas échéant.
- Rapprocher les factures émises entre le logiciel de facturation et le logiciel de comptabilité.

Les anomalies relevées n'étant pas significatives, elles n'ont pas été corrigées par le président dans les comptes annuels qui nous ont été présentés.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES
AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES
A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 novembre 2018

EFICO
Commissaire aux Comptes



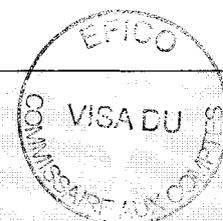
Michel STALLIVIERI
Associé

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros



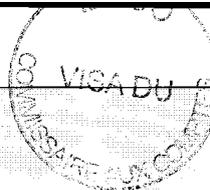
ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	19 182,35	19 182,35			511,12	0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	23 113,07	22 771,56	341,51	0,01	4 417,26	0,29
Autres immobilisations corporelles	134 425,19	54 317,81	80 107,38	2,54	94 208,77	6,18
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 500,00		16 500,00	0,52	16 500,00	1,08
TOTAL (I)	193 220,61	96 271,72	96 948,89	3,07	115 637,15	7,58
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens	649 380,00		649 380,00	20,58	635 000,00	41,63
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	380 891,34		380 891,34	12,07	229 410,79	15,04
Avances & acomptes versés sur commandes	555,00		555,00	0,02		
Clients et comptes rattachés	1 655 329,81	47 311,12	1 608 018,69	50,95	199 576,85	13,08
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 326,70		4 326,70	0,14	10 419,64	0,68
. Personnel	380,44		380,44	0,01	1 691,10	0,11
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 919,24		10 919,24	0,35	45 318,13	2,97
. Autres	1 500,00		1 500,00	0,05	1 500,00	0,10
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 692,75		1 692,75	0,05	1 692,75	0,11
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	387 843,12		387 843,12	12,29	274 597,14	18,00
Charges constatées d'avance	13 651,85		13 651,85	0,43	10 429,73	0,68
TOTAL (II)	3 106 470,25	47 311,12	3 059 159,13	96,93	1 409 636,13	92,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 299 690,86	143 582,84	3 156 108,02	100,00	1 525 273,28	100,00



PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/03/2018		31/03/2017	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 000,00)	7 000,00	0,22	7 000,00	0,46
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	700,00	0,02	700,00	0,05
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	665 445,08	21,08	438 998,66	28,78
Résultat de l'exercice	1 069 738,64	33,89	250 114,42	16,40
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 742 883,72	55,22	696 813,08	45,68
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	939,71	0,03	765,84	0,05
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	167,23	0,01	179,02	0,01
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	694 202,69	22,00	348 102,39	22,82
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	83 018,59	2,63	59 136,22	3,88
. Organismes sociaux	47 764,31	1,51	62 008,69	4,07
. Etat, impôts sur les bénéfices	379 311,00	12,02	33 216,00	2,18
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 456,33	0,62		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	27 918,30	0,88	13 223,79	0,87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	160 446,14	5,08	311 828,25	20,44
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 413 224,30	44,78	828 460,20	54,32
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 156 108,02	100,00	1 525 273,28	100,00

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros



COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	562 786,57	4 013 370,66	4 576 157,23	74,17	2 594 752,45	72,26	1 981 405	76,36	
Production vendue biens									
Production vendue services	187 960,79	1 405 301,05	1 593 261,84	25,83	995 856,51	27,74	597 405	59,99	
Chiffres d'Affaires Nets	750 747,36	5 418 671,71	6 169 419,07	100,00	3 590 608,96	100,00	2 578 811	71,82	
Production stockée			14 380,00	0,23	10 000,00	0,28	4 380	43,80	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			7 000,00	0,11	7 725,06	0,22	-725	-9,38	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					8 602,99	0,24	-8 602	-100,00	
Autres produits			33,49	0,00	13,80	0,00	20	153,85	
Total des produits d'exploitation (I)			6 190 832,56	100,35	3 616 950,81	100,73	2 573 882	71,16	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 795 134,25	61,52	2 574 156,44	71,69	1 220 978	47,43	
Variation de stock (marchandises)			-151 480,55	-2,45	-93 410,79	-2,59	-58 070	-62,16	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			66 627,44	1,08	46 115,00	1,28	20 512	44,48	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			337 651,45	5,47	295 803,38	8,24	41 848	14,15	
Impôts, taxes et versements assimilés			32 841,51	0,53	11 934,90	0,33	20 907	175,19	
Salaires et traitements			350 556,85	5,68	309 212,91	8,61	41 344	13,37	
Charges sociales			113 195,51	1,83	81 567,11	2,27	31 628	38,78	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 850,45	0,32	27 694,80	0,77	-7 844	-28,31	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			43 964,81	0,71	3 346,31	0,09	40 618	N/S	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			1 390,44	0,02	8 803,66	0,25	-7 413	-84,20	
Total des charges d'exploitation (II)			4 609 732,16	74,72	3 265 223,72	90,94	1 344 509	41,18	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 581 100,40	25,63	351 727,09	9,80	1 229 373	349,52	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			211,56	0,00	21,96	0,00	190	904,76	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change			709,01	0,01	210,89	0,01	499	237,62	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			920,57	0,01	232,85	0,01	688	296,55	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change			5 082,33	0,08	2 837,39	0,08	2 245	79,13	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			5 082,33	0,08	2 837,39	0,08	2 245	79,13	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 161,76	-0,06	-2 604,54	-0,06	-1 557	-59,78	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 576 938,64	25,56	349 122,55	9,72	1 227 816	351,69	

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 521,00	0,04	3 439,87	0,10	-918	-26,68	
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	2 521,00	0,04	3 439,87	0,10	-918	-26,68	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 521,00	0,04	3 439,87	0,10	-918	-26,68	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	509 721,00	8,26	102 448,00	2,85	407 273	397,54	
Total des Produits (I+III+V+VII)	6 194 274,13	100,40	3 620 623,53	100,84	2 573 651	71,08	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 124 535,49	83,06	3 370 509,11	93,87	1 754 026	52,04	
RÉSULTAT NET	1 069 738,64	17,34	250 114,42	6,97	819 624	327,70	
Dont Crédit-bail mobilier			1 981,25	0,06	-1 981	-100,00	
Dont Crédit-bail immobilier							



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 156 108,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 069 738,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
 - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les Créances sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE pour un montant de 23 430 euros ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 193 221

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 182			19 182
Immobilisations corporelles	156 376	1 162		157 538
Immobilisations financières	16 500			16 500
TOTAL	192 058	1 162		193 221

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 96 272

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 671	511		19 182
Immobilisations corporelles	57 750	19 339		77 089
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	76 421	19 850		96 272

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels, licence	19 182	19 182	0	1 ans
Matériel et outillag	23 113	22 772	342	3 ans
Inst.agenc.divers	113 777	35 059	78 719	10 ans
Matériel de transpor	1 090	1 090	0	5 ans
Mat.bureau &informat	15 090	14 129	961	3 ans
Mobilier	4 468	4 040	428	3 ans
TOTAL	176 721	96 272	80 449	

3.2 - Etat des créances = 1 702 608

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	16 500		16 500
Actif circulant & charges d'avance	1 686 108	1 686 108	
TOTAL	1 702 608	1 686 108	16 500


3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)
3.3 - Provisions pour dépréciation = 47 311

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	3 346	43 965			47 311
Comptes financiers					
Total	3 346	43 965			47 311

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 932 903

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	931 403
Autres créances	1 500
Disponibilités	
TOTAL	932 903

3.5 - Charges constatées d'avance = 13 652

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	700	10,00	7 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	700	10,00	7 000

4.2 - Etat des dettes = 1 413 224

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	940	940		
Dettes financières diverses	167	167		
Fournisseurs	694 203	694 203		
Dettes fiscales & sociales	557 469	557 469		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	160 446	160 446		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 413 224	1 413 224		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 215 925

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	940
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 404
Dettes fiscales & sociales	114 463
Autres dettes	81 118
TOTAL	215 925



5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 6 169 419

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	4 576 157	74,17 %
Prestations de services	1 508 815	24,46 %
Produits des activités annexes	84 447	1,37 %
TOTAL	6 169 419	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SAS 1 BLOW SERVICES

23 CHEMIN DE GEROCOURT
ZA DES 4 VENTS

95650 BOISSY-L'AILLERIE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

POUR COPIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a vertical line and a horizontal line, all underlined.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 156 108,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 069 738,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
 - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les Créances sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE pour un montant de 23 430 euros ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 193 221

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 182			19 182
Immobilisations corporelles	156 376	1 162		157 538
Immobilisations financières	16 500			16 500
TOTAL	192 058	1 162		193 221

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 96 272

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 671	511		19 182
Immobilisations corporelles	57 750	19 339		77 089
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	76 421	19 850		96 272

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels, licence	19 182	19 182	0	1 ans
Materiel et outillag	23 113	22 772	342	3 ans
Inst.agenc.divers	113 777	35 059	78 719	10 ans
Materiel de transpor	1 090	1 090	0	5 ans
Mat.bureau &informat	15 090	14 129	961	3 ans
Mobilier	4 468	4 040	428	3 ans
TOTAL	176 721	96 272	80 449	

3.2 - Etat des créances = 1 702 608

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	16 500		16 500
Actif circulant & charges d'avance	1 686 108	1 686 108	
TOTAL	1 702 608	1 686 108	16 500

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 47 311**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	3 346	43 965			47 311
Comptes financiers					
Total	3 346	43 965			47 311

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 932 903

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	931 403
Autres créances	1 500
Disponibilités	
TOTAL	932 903

3.5 - Charges constatées d'avance = 13 652

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	700	10,00	7 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	700	10,00	7 000

4.2 - Etat des dettes = 1 413 224

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	940	940		
Dettes financières diverses	167	167		
Fournisseurs	694 203	694 203		
Dettes fiscales & sociales	557 469	557 469		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	160 446	160 446		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 413 224	1 413 224		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 215 925

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	940
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 404
Dettes fiscales & sociales	114 463
Autres dettes	81 118
TOTAL	215 925

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 6 169 419**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	4 576 157	74,17 %
Prestations de services	1 508 815	24,46 %
Produits des activités annexes	84 447	1,37 %
TOTAL	6 169 419	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SAS 1 BLOW SERVICES

23 CHEMIN DE GEROCOURT
ZA DES 4 VENTS

95650 BOISSY-L'AILLERIE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

POUR COPIE CONFORME

1 BLOW Services
Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 23 Chemin de Gérocourt
ZA des 4 Vents
95650 BOISSY L'AILLERIE
511 717 548 RCS Pontoise

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2018
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 068 738,64 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 665 445,08 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 069 738,64 euros.

Affectation

- A titre de dividende 18 115 euros.
- au Report à nouveau, pour un montant de 1 051 623,64 euros ce qui porte le report à nouveau à 1 717 068,72 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 25,88 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} décembre 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/03/2017	23 668		
31/03/2016	17 752		
31/03/2015	11 835		

Pour copie certifiée conforme

Le Président

